

## **Publication d'un dictionnaire généalogique avec TNG**

Suggestions de Jacques Blaquièrre, généalogiste (4602)

Publication d'un dictionnaire généalogique avec TNG à partir des actes BMS numérisés d'une paroisse. Quand on réalise le dictionnaire généalogique d'une paroisse, il faut se donner comme objectif de donner le plus possible de renseignements généalogiques dans le dictionnaire sans nécessairement saisir tous les détails inscrits dans l'acte. Il faut en laisser pour permettre aux autres généalogistes de faire d'autres découvertes s'ils se donnent la peine eux aussi de consulter les manuscrits originaux. Par exemple, les dispenses de consanguinité; pour savoir lesquelles, il faut consulter l'acte original. Les remarques du célébrant sur les personnes présentes; pour savoir lesquelles, il faut consulter l'acte original.

### **Renseignements à retenir et à saisir dans TNG à partir d'un acte de mariage**

1. Date du mariage
2. Lieu du mariage
3. Nom complet de l'époux
4. Rechercher les parents de l'époux déjà saisis dans TNG et vérifier si l'époux est déjà saisi avec ses parents sinon saisir sa fiche
5. Profession de l'époux si elle est indiquée
6. Date et lieu où la profession de l'époux est exercée au moment du mariage
7. Statut civil de l'époux au moment du mariage, veuf, célibataire, majeur ou mineur
8. Nom du père de l'époux
9. Profession du père de l'époux si elle est indiquée
10. Date et lieu où le père de l'époux exerce sa profession au moment du mariage
11. Nom de la mère de l'époux
12. Profession de la mère de l'époux si elle est indiquée
13. Date et lieu où la mère de l'époux exerce sa profession au moment du mariage
14. Date et lieu de résidence des parents de l'époux au moment du mariage
15. Rechercher les parents de l'épouse déjà saisis dans TNG et vérifier si l'épouse est déjà saisi avec ses parents sinon saisir sa fiche
16. Nom complet de l'épouse

17. Profession de l'épouse si elle est indiquée
18. Date et lieu où la profession de l'épouse est exercée au moment du mariage
19. Statut civil de l'épouse au moment du mariage, veuve, majeure ou mineure
20. Nom du père de l'épouse
21. Profession du père de l'épouse si elle est indiquée
22. Date et lieu où le père de l'épouse exerce sa profession au moment du mariage
23. Nom de la mère de l'épouse
24. Profession de la mère de l'épouse si elle est indiquée
25. Date et lieu où la mère de l'épouse exerce sa profession au moment du mariage
26. Date et lieu de résidence des parents de l'épouse au moment du mariage
27. Indiquer s'il y a dispense de consanguinité (saisir ce renseignement dans TNG)
28. Indiquer s'il y a dispense d'affinité (saisir ce renseignement dans TNG)
29. Saisir les noms des témoins
30. Saisir le nom du célébrant avec celui des témoins
31. Établir les mentions sociales avec TNG entre les probants s'ils sont déjà saisis au dictionnaire
32. Les témoins sont tous des probants
33. On complète dans l'ordre d'abord la fiche des parents puis celle des époux

**Renseignements à retenir et à saisir dans TNG à partir d'un acte de baptême.**

1. Date du baptême
2. Lieu du baptême
3. Nom de l'enfant
4. Date de naissance
5. Lieu de naissance

6. Nom du père
7. Profession du père au moment du baptême (date et lieu)
8. Nom de la mère
9. Les parents sont-ils déjà saisis dans TNG ?
10. Lieu de résidence des parents au moment du baptême (date et lieu)
11. Nom du parrain
12. Profession du parrain au moment du baptême (date et lieu)
13. Est-il déjà saisi dans TNG ?
14. Nom de la marraine
15. Est-elle déjà saisie dans TNG ?
16. Nom du célébrant
17. On complète dans l'ordre d'abord la fiche des parents puis celle de l'enfant baptisé

**Renseignements à retenir et à saisir dans TNG à partir d'un acte de sépulture.**

1. Date et lieu des funérailles
2. Âge déclaré au décès et autres notes relatives au décès
3. Nom du défunt et nom des parents du défunt
4. Vérifier s'ils ne sont pas déjà saisis dans TNG
5. Profession du père au moment du décès (date et lieu)
6. Lieu de résidence des parents au moment du décès
7. Date et lieu de décès
8. Date et lieu d'inhumation (ou de crémation)
9. Témoins à l'inhumation et célébrant
10. On complète dans l'ordre d'abord la fiche des parents ou celle du conjoint de la personne décédée puis celle du défunt ou de la défunte

Que ce soit pour un baptême, un mariage ou une sépulture, les étapes de saisies peuvent être différentes lorsqu'ils s'agit de transposer ces renseignements dans un dictionnaire réalisé avec TNG. On ne peut saisir que les renseignements qu'on trouve dans l'acte. Peu importe comment on procède, il faut établir une routine pour chacune des étapes selon les actes à saisir afin d'éviter les oublis. Généralement, on complète la fiche des parents puis celle des enfants concernés, jamais l'inverse.

S'il s'agit d'un mariage, il faut chercher d'abord la «famille» de chaque conjoint puis ajouter le conjoint à sa famille ou relever le numéro de sa fiche pour éventuellement le joindre à l'autre conjoint. On fait de même pour l'autre conjoint et une fois le lien du mariage établi, on saisit les détails nécessaires du mariage. Réaliser un dictionnaire généalogique avec TNG doit devenir une façon routinière mais rigoureuse de procéder.

Habituellement, réaliser la saisie d'une image d'actes numérisés peut constituer l'objectif du jour. Si la forme le permet, on peut saisir une deuxième image d'actes. À mesure que le dictionnaire progresse, la tâche de saisie devient de moins en moins lourde puisque les parents sont tous de plus en plus saisis avec leur famille.

À éviter à tout prix : vouloir aller vite pour en faire plus (pour terminer plus vite). Cette façon de travailler mène inéluctablement à l'abandon complet du projet. Pour réussir, il ne faut pas viser la fin des saisies mais seulement le nombre de saisies qu'on peut réaliser correctement chaque jour. La réalisation du dictionnaire généalogique ne doit pas non plus interférer avec toutes les autres obligations quotidiennes. Un jour à la fois et un peu à la fois chaque jour est la seule recette de succès valable dans la réalisation d'un dictionnaire généalogique digne de ce nom avec le gestionnaire TNG.

Pour autres renseignements, Jacques Blaquièrre, [info@gensdupays.ca](mailto:info@gensdupays.ca).